

SAMBRON Diane,

Les Femmes algériennes pendant la colonisation.

Paris, Riveneuve éditions, 2009, 351 p.

ISBN : 978-2746710122

Est-il de quelque intérêt d'étudier les efforts accomplis par les instances dirigeantes françaises au cours de la guerre d'Algérie pour modifier le statut civil de la femme musulmane ? On pourrait considérer, en effet, que ces entreprises, totalement viciées par le refus des mêmes instances de reconnaître la liberté des Algériens et donc leur droit à l'indépendance, ne méritent comme telles que le mépris. Cette attitude de rejet ferait pourtant litière d'une problématique qui n'est pas sans importance pour les historiens : l'étude des impasses, des erreurs, des maladresses, des occasions manquées. Elle négligerait aussi une chance de s'interroger sur une question très vaste : l'évolution de la condition des femmes par rapport aux exigences de la foi musulmane qui constituent aujourd'hui plus que jamais un sujet d'actualité.

Ce travail, réécriture d'une thèse soutenue en octobre 2005 à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), est d'abord attachant par ce que son auteur, avec toute la décence souhaitable, et toute la discréction nécessaire en matière scientifique, y a mis d'elle-même. « Si c'est là un défaut, il faut avouer qu'il nous rend bien service », comme l'a écrit Michelet. Il n'était pas indifférent que ce travail fût écrit par une historienne elle-même placée au confluent des cultures. Elle ouvre son ouvrage par une citation de Simone de Beauvoir, qui symbolisa l'engagement des femmes, avec tous les risques qu'il représente. Le livre ne se caractérise pas moins par son impartialité et son esprit de nuances. Sans remettre en cause la légitimité du droit des Algériens à l'indépendance, il relève, à travers certains aspects de la politique française, une volonté émancipatrice certaine. Ces aspects résident dans un prudent réformisme en matière de statut ; dans l'octroi du droit de vote ; dans une nette ouverture en matière d'éducation. Diane Sambron souligne aussi combien les réformes consenties par les autorités françaises suivent de près celles de métropole (elle aurait pu ajouter d'ailleurs que ces conquêtes paraîtront bien timides aux femmes des générations nées dans les années cinquante). Il n'est pas sans intérêt de voir le général de Gaulle passer définitivement outre aux réticences, comme il l'avait fait en métropole quinze ans plus tôt, pour imposer le droit de vote en 1958. Face à ces mesures, l'attitude du FLN est double : il se présente comme le seul véritable émancipateur, en proclamant que la libération des femmes ne peut se faire avant celle du peuple ; et il s'affirme comme le défenseur des

valeurs musulmanes en dénonçant l'intrusion de valeurs dites étrangères, voire colonialistes, comme destructurantes pour l'Algérie nouvelle.

Que les mesures prises par les autorités françaises n'aient pas été désintéressées est évident. Diane Sambron montre d'ailleurs combien ces mesures furent très largement inspirées par le cinquième bureau et l'action psychologique de l'armée. Elle indique que la participation de fonctionnaires et de juristes a été plus importante qu'on ne pourrait le penser. Mais que cet ensemble de mesures soit allé dans un sens positif eu égard aux demandes des fractions les plus modernes de la société algérienne est évident. Diane Sambron souligne d'ailleurs que les premiers gouvernements de l'Algérie indépendante ne se pressèrent pas de mettre fin à nombre de dispositions introduites par le « droit colonial », et qu'il faut attribuer la suppression de celles-ci à la victoire, à partir de la fin des années 1960, des tendances religieuses réactionnaires, manipulées par le pouvoir algérien avant d'être cause de sa désagrégation dans les années 1990.

Les conclusions du travail sont nettement tirées, et mettent l'accent sur un fait rarement mis en avant : il y a plusieurs niveaux de liberté. Le désir de travailler à l'émancipation des individus peut coïncider avec la volonté de refuser à un peuple ses droits à la souveraineté ; c'est la tendance de toutes les dominations d'idéologie occidentale. Le cas de la guerre d'Algérie illustre ce thème à merveille, et des exemples tout récents, qu'il est inutile de nommer, iraient encore dans le même sens. Mais le choix d'une société ou d'un peuple de vivre en fonction des valeurs collectives du plus grand nombre n'est pas pour autant en accord avec le désir d'épanouissement personnel de tous ses membres : ce fut jadis le cas des sociétés dites « traditionnelles » ; c'est aujourd'hui celui des régimes totalitaires, sans en exclure les régimes islamistes. La seule solution pour échapper au dilemme serait une expression collective des femmes elles-mêmes. Mais dans quelle mesure celles-ci sont-elles prêtes à inciter leurs fils non pas à reproduire, voire exacerber, les valeurs traditionnelles, mais à s'en dégager, avec l'accord des hommes, dans le sens d'une égalité des deux sexes ? C'est là une très vaste question.

Jacques Frémeaux  
Université Paris IV-Sorbonne